

Nouvelle enquête

Été 2018 : scandales et souffrances sur les routes pour les animaux français

Paris, le 4 septembre 2018 – **Mi-août, la France a autorisé le départ de 5 camions d'animaux français vers la Turquie. CIWF et Eyes on Animals ont suivi leur périple et ont constaté une infraction majeure : les camions ont continué leur route au-delà du lieu qui était officiellement leur destination finale, sur près de 1000 km. Autre constat de cette enquête, le calvaire des 57 bovins français bloqués à la frontière Turque qui avait fait scandale cet été, n'a pas encore pris fin : ils sont encore à la frontière turque. Ces deux exemples de plus sont venus confirmer ce que nous savions déjà : les exportations d'animaux vivants hors de l'Union européenne causent de grandes souffrances et doivent cesser.**



Exportations et comportements frauduleux

Mi-août, CIWF France et Eyes on animals, deux ONG de protection animale, ont appris que 5 camions chargés d'animaux français venaient de quitter la Loire pour aller en Turquie. Nous avons envoyé deux enquêteurs sur leur parcours en passant par l'Italie, puis à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie. **Si nous savions déjà que la réglementation en vigueur sur les**

transports d'animaux vivants hors de l'UE n'était souvent pas respectée, nous avons établi des infractions très concrètes.

Les 5 camions chargés d'animaux français avaient officiellement déclaré avoir pour destination finale Edirne en Turquie. **Quatre d'entre eux n'ont pas emprunté l'itinéraire pour lequel ils avaient obtenu des autorisations des autorités françaises.** Cela soulève plusieurs questions : qui a été informé de ce changement d'itinéraire ? Ces camions ont-ils simplement « disparu des radars » sans que cela n'inquiète les autorités ?

Pire, nous avons vu les camions continuer leur route au-delà du lieu qui était officiellement leur destination finale, en infraction flagrante au Règlement qui encadre les transports d'animaux de plus de 8h ! Selon les informations que nous avons obtenues, les camions ont continué sur près de 1000 km vers le centre et le sud de la Turquie. S'agirait-il d'une manipulation volontaire du carnet de route, pour éviter de donner la destination finale réelle, en raison de températures trop élevées au-delà desquelles le transport n'est pas autorisé ? Il semble que les transporteurs et les exportateurs aient préféré faire une fausse déclaration pour ne pas être davantage retardés par les températures sur le reste du parcours en Turquie et au vrai point d'arrivée.

Découverte accablante à la frontière.

Nos enquêteurs ont fait une autre découverte accablante à la frontière turque : **les animaux d'origine française bloqués à la frontière pendant 11 jours fin juillet et qui devaient avoir été abattus début août étaient toujours présents.** Leur calvaire n'a toujours pas pris fin ! Officiellement, ces animaux ont été déclarés comme abattus. Leur abattage devrait finalement avoir lieu courant septembre, le temps pour l'importateur de les engraisser. **Leur état catastrophique, observé par plusieurs organisations début et fin août par nos enquêteurs est inquiétant.**

Pour la France, il est plus que temps d'agir.

Pour Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France, « Ces deux situations illustrent un système d'exportations des animaux vivants qui est inacceptable. Le ministère connaît ce type de situations. Il sait à quel point il est difficile de contrôler le respect de la réglementation. Les infractions sont régulières, et perdurent depuis des années. Pour y remédier, il faudrait une véritable volonté politique. Or il n'y en a pas. L'actuel ministre Stéphane Travert n'hésite pas à négocier des accords avec la Turquie et plusieurs camions chargés de bovins sont partis cet été vers ce pays. Entre le respect de la loi et les intérêts commerciaux, on est en droit de se demander quelles sont les priorités du ministre. »

Le ministre [s'est d'ailleurs opposé à plusieurs amendements visant à améliorer les conditions de transport des animaux dans le projet de loi agricole issus des Etats Généraux de l'Alimentation.](#)

La France doit mettre un terme aux exportations d'animaux vivants hors de l'UE et [nous continuerons d'interpeller le ministère de l'agriculture en ce sens.](#) Dans cette attente et a minima, le ministère doit interdire les exportations pendant certaines périodes, et notamment pendant

l'été. La Hongrie a fait le choix cet été de suspendre temporairement ces autorisations de transport, de même que l'Autriche. Pourquoi pas la France ?

Alors que la loi Agriculture et alimentation va être examinée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 12 septembre prochain, **le ministère doit prendre ses responsabilités et intégrer à la loi des mesures pour agir contre le traitement inacceptable des animaux exportés hors de l'UE.**



Contact presse

Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr - 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

Retrouvez nous sur



A propos de CIWF

CIWF est une ONG internationale créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage. CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leur démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage,

en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal.
Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr